

Financer & Garantir



Créer ou Reprendre



Gestion des difficultés



Se désabonner



## L'HUMEUR DU MOIS

par Patrick C. Michel

### Quel monde de dingue !

A ne plus rien comprendre, plus personne ne sait plus à quel saint se vouer ! Mais reconnaissons tout de même que nous vivons dans une époque étrange,

qui risque de nous réserver bien des surprises si nous n'y prenons garde.

Certes les conséquences du virus qui nous touche depuis le début de l'année n'est pas un phénomène anodin, mais nous fait marcher sur la tête.

Ainsi, confinement, déconfinement, puis risque de re-confinement total ou partiel, masque inutile, puis obligatoire, mais à certaines heures et dans certaines zones urbaines ...

Et la dernière en date, la prise de décision unilatérale de l'exécutif de fermer bars et restaurants dans les villes d'Aix et Marseille, ce qui bien évidemment, enrayera la propagation du virus dans les communes voisines !

Soyons sérieux. Depuis le début des années 80 nous savons que notre service public hospitalier se détériore, et qu'en cas de pandémie il ne pourrait faire face. Et aujourd'hui, pour éviter son dérapage, la solution est de stopper l'activité de toute une filière.

Une décision qui donne le coup de grâce aux restaurateurs et cafetiers, mais n'en doutons pas fera des victimes collatérales.

L'élite bien-pensante soulignera la mise en place d'un plan de relance de 100 milliards sur deux ans et les aides aux entreprises depuis le mois de mars.

Si le plan de relance est ambitieux, il est très ciblé et davantage orienté vers l'industrie et les PME. Quant aux aides aux entreprises (PGE, reports fiscal et social...) c'est surtout un soutien à l'endettement des TPE, qu'il faudra rembourser à un moment donné.

Aujourd'hui le principe de précaution, la psychose et l'agressivité, régissent notre quotidien, ce qui n'incite pas réellement à la consommation. Aussi, il est impératif de retrouver de la cohérence, de nous adapter pour vivre avec le virus, et ça, les entrepreneurs savent faire.

## TABLEAU DE BORD

SMIC brut mensuel (35H) au 1 <sup>er</sup> /01/20	1 539,42 €
Plafond micro-entreprises (BIC)	176 200 €
Plafond micro-entreprises (BNC)	72 500 €
Micro fiscal Prestations BNC	34 400 €
Micro fiscal BIC	85 800 €
Limites régime simplifié imposition (RSI)	
- BIC (ventes de marchandises)	818 000 €
- BNC (prestation de service)	247 000 €
Taux d'intérêt légal (1 <sup>er</sup> Semestre 2020)	0,87 %
Taux d'usure (découvert en compte) au 01/01/2020	13,93%
Taux de base bancaire (selon établissement)	6,60 %
Plafond mensuel sécurité sociale 2020	3 428 €

## BAREME KILOMETRIQUE 2020

Nb de CV	< 5 000 km	5 001 à 20 000 km	> 20 000 km
3 CV	0,456 x d	(0,273 x d) + 915	0,318 x d
4 CV	0,523 x d	(0,294 x d) + 1147	0,352 x d
5 CV	0,548 x d	(0,308 x d) + 1200	0,368 x d
6 CV	0,574 x d	(0,323 x d) + 1256	0,386 x d
7 CV et +	0,601 x d	(0,340 x d) + 1301	0,405 x d

## FOCUS

### Attention à l'insolvabilité de vos clients et au manque de trésorerie !

Avec les effets économiques de la crise sanitaire, le risque d'impayés et de retards de paiement n'a jamais été aussi élevé. Un phénomène qui se répercute sur la trésorerie des entreprises et représente une menace de défaillance. Aussi, pour prémunir les entreprises de ces risques, le cabinet ABD propose un accompagnement personnalisé pour sécuriser son poste clients et rechercher les solutions les plus adaptées à chacun.

[Plus d'info](#) - ☎ : 04.42.54.16.46

### Entrepreneurs en difficultés

#### Le pôle d'expertise du Bde13 vous accompagne

- Diagnostic gratuit et confidentiel
- Mise en place de solutions personnalisées

☎ : 04.42.24.15.09 - [www.bde13.fr](http://www.bde13.fr)

## **PARTENAIRES INFOS**

### **Financement spécial bâtiment**

Lorsqu'on travaille dans le bâtiment, il n'est pas toujours simple de faire financer ses factures. Pourtant, il existe des solutions, dès lors ou l'on facture sous forme de situation de travaux ou de créances fermes, tant sur des marchés publics que privés. Spécialiste de ce type de financement, le cabinet ABD propose des solutions au forfait ou classique et même pour les entreprises en création. [Plus d'info](#)

### **Créateurs repreneurs d'entreprises : faire accompagner son projet ([www.bde13.fr](http://www.bde13.fr))**

Créer ou reprendre une entreprise ne s'improvise pas, car une erreur d'appréciation peut avoir un impact significatif sur la pérennité et le développement de son activité. Depuis 2001 le pôle d'expertise du Bde13 (Bureau de Développement des Entreprises des Bouches du Rhône) propose aux porteurs de projets et repreneurs d'entreprises, un accompagnement individuel et personnalisé (juridique, fiscal, social financier...) qui permet de répondre aux différentes étapes de la création d'une entreprise. [Demande de contact](#)

### **Assurance contre les impayés**

Se garantir pour éviter les impayés c'est possible, grâce à l'Assurance-crédit. Cet outil d'appréciation du risque permet au dirigeant prévoyant de prendre une bonne décision de gestion en actionnant tous les leviers, afin d'éviter des impayés qui mettraient en péril la pérennité de son entreprise. [Info : www.assurancecreditclient.fr](http://www.assurancecreditclient.fr)

### **Données conjoncturelles PACA**

Dans le cadre d'un partenariat avec la Banque de France, nous vous proposons de prendre connaissance des dernières données économiques de la région PACA. [Lire la note](#)

### **TPE-PME : Soutien aux entreprises en difficultés**

Dédié aux dirigeants de petites entreprises qui font l'objet de difficultés économique et financière, la vocation de [www.tpepme.fr](http://www.tpepme.fr) est d'apporter aux entrepreneurs un accompagnement et des réponses rapides et fiables en matière de traitement de difficultés. [En savoir plus](#)

### **Besoin de Trésor : Réagir immédiatement**

Généralement les difficultés se traduisent par une détérioration de trésorerie. Dès lors, l'utilisation du découvert bancaire et du report d'échéances semble être la solution, qui néanmoins n'est que temporaire. Pour permettre aux entrepreneurs de réagir rapidement HGF a mis en ligne un espace dédié aux difficultés d'entreprises, dont l'objectif est de conseiller, accompagner et assister les dirigeants dès l'apparition des premières complications, dans le cadre d'une procédure confidentielle et personnalisée. [Plus d'info](#)

---

## **FISCAL**

### **Combien de temps devez-vous conserver les documents de votre entreprise ?**

Contrats, factures, livre comptable, statuts... Savez-vous combien de temps vous devez conserver ces

documents ? Que se passe-t-il en cas de non-conservation ? [Bercy info du 7 Lire la suite](#)

### **Déduction de TVA sur les dons d'inventés à certaines associations**

L'administration fiscale vient de commenter le formalisme nécessaire permettant aux entreprises réalisant des dons d'inventés alimentaires et non alimentaires aux associations reconnues d'utilité publique de déduire la TVA correspondante. [Légifiscal du 8 Lire la suite](#)

### **Comptes courants d'associés : le taux des intérêts pour les exercices clos le 31 août 2020**

Le taux des intérêts que l'on peut verser aux associés en rémunération de leurs apports en compte courant est fixé pour les sociétés qui ont clôturé leur exercice le 31 août 2020. [La lettre du gérant du 10 Lire la suite](#)

### **Soutien aux TPE et PME : les dettes fiscales échelonnées sur 3 ans**

L'arrêt soudain de l'économie n'aura épargné que peu d'entreprises. Dans un souci de soutenir le niveau de trésorerie fragile des TPE et PME, le Gouvernement a mis en place un ... [Légifiscal du 22 Lire la suite](#)

### **Les cotisations sociales sur les dividendes de SARL sont bien déductibles du résultat imposable**

Depuis le 1er janvier 2013, les associés de SARL sont redevables de cotisations sociales sur les dividendes perçus excédant 10% du capital social. Ils sont en effet considérés comme une ... [Légifiscal du 22 Lire la suite](#)

### **Le dirigeant face à l'entreprise en liquidation**

Une société qui a été liquidée peut toujours faire l'objet d'un contrôle fiscal. Si le dirigeant n'a aucun rôle dans le cadre d'un tel contrôle, il existe un risque qu'il soit déclaré solidairement tenu au paiement de la dette fiscale de la société en cas d'agissements fautifs de sa part. [Artisans du 23 Lire la suite](#)

### **Gérants et associés : les revenus de co-voiturage réalisés à l'occasion de déplacements professionnels sont imposables**

En principe, les sommes perçues à l'occasion d'un covoiturage ne sont pas imposables (sous certaines conditions tout de même). Cependant, ceci n'est pas toujours vrai, notamment pour les gérants et associés de SARL ou d'EURL. [La lettre du gérant du 24 Lire la suite](#)

---

## **SOCIAL**

### **Port du masque en entreprise : ce qu'il faut savoir**

Depuis le 1er septembre, le port du masque en entreprise est systématique. Comment devez-vous assurer la mise en place de cette mesure dans votre entreprise ? Existe-t-il des dérogations à cette règle ? [Bercy info du 3 Lire la suite](#)

### **Port obligatoire du masque en entreprise : n'oubliez pas de modifier le règlement intérieur !**

Le port du masque est obligatoire dans les espaces de travail clos et partagés depuis le 1er septembre 2020. Le règlement intérieur doit être mis à jour en conséquence. [Légisocial du 7](#)

## **Gérants non-salariés : les annulations de cotisations auxquelles vous avez droit si votre activité a été interrompue par suite du virus**

Le décret fixant le montant des exonérations de cotisations dont vont bénéficier sur 2020 les non-salariés (Gérants majoritaires et associés uniques notamment) dont l'activité a été interrompue vient de paraître. [La lettre du gérant du 10 Lire la suite](#)

## **Gérants majoritaires : vos cotisations sur dividendes peuvent être prises en charge par votre société**

C'est la première fois depuis 7 ans, c'est-à-dire depuis la création du dispositif d'assujettissement des dividendes de SARL à cotisations, que le sujet est officiellement évoqué. Il était temps ! [La lettre du gérant du 17 Lire la suite](#)

## **Les Gérants minoritaires ou égalitaires n'ont pas droit aux nouvelles exonérations de charges sur leur salaire**

Le vaste dispositif d'exonération de charges sociales en faveur des employeurs qui ont fait l'objet d'une fermeture administrative pour cause de pandémie est entré en vigueur. Néanmoins, tout le monde n'en profitera pas... [La lettre du gérant du 17 Lire la suite](#)

## **Sécurité sociale des indépendants : où en est-on ?**

Indépendants, la réforme de votre Sécurité sociale est arrivée à son terme. Comment fonctionne le nouveau système ? Avez-vous des démarches à effectuer ? Bercy info du 17 [Lire la suite](#)

## **Comment prévenir et gérer les contrôles sur le chômage partiel**

Si vous avez eu recours au régime du chômage partiel dans le cadre de la crise sanitaire, il importe de vous préparer aux nombreux contrôles approfondis qui s'annoncent de la part des Direccte, sous l'égide du Ministère du travail. [Artisans du 18 Lire la suite](#)

## **Dérogations congés payés : quelles conditions ?**

Pour faire face aux conséquences de la crise du Covid-19, vous pouvez fixer ou modifier les dates de prise de congé de vos salariés. Quelles sont les conditions ? Jusqu'à quand pouvez-vous le faire ? [Bercy info du 18 Lire la suite](#)

## **L'allongement du congé de paternité est annoncé**

A l'occasion de son déplacement le 23/09/2020, le Président de la République Emmanuel Macron a annoncé le « doublement » du congé de paternité et d'accueil de l'enfant, assortie d'une part « obligatoire ». [Légisocial du 28 Lire la suite](#)

## **Quelle rémunération retenir pour appliquer l'exonération covid ?**

La circulaire très attendue de la DSS du 22/09/2020, a été publiée ce week-end et nous éclaire sur le dispositif d'exonération de cotisations patronales des entreprises affectées par la crise sanitaire, notamment sur les rémunérations à retenir. [Légisocial du 30 Lire la suite](#)

---

## **JURIDIQUE**

### **Comment réagir face à une procédure collective ?**

Dans le contexte actuel, les difficultés financières ont été exacerbées et de nombreuses entreprises ont été contraintes de demander l'ouverture d'une procédure collective. En tant que dirigeant, il n'est pas toujours aisé de faire face à une telle situation. [Chef d'entreprise du 4 Lire la suite](#)

## **Mentions obligatoires sur la facture : la loi est exigeante**

La rédaction d'une facture pour une vente ou une prestation de service n'est pas un exercice anodin. Elle obéit à des règles précises qui sont énoncées par le code de commerce et dont le non-respect peut être sanctionné par des amendes administratives élevées.

[Artisans du 9 Lire la suite](#)

## **Imposer une baisse de rémunération**

Bien peu d'employeurs le savent mais il existe deux moyens de réduire la rémunération d'un salarié : signer un avenant individuel à son contrat de travail ou négocier un Accord de Performance Collective (APC). [Artisans du 10 Lire la suite](#)

## **Activité partielle de longue durée : un nouveau dispositif**

Dans le cadre du Plan de relance, l'activité partielle de longue durée peut désormais être mise en place pour les entreprises qui subissent une baisse durable de leur activité. Pouvez-vous y avoir recours ? Quels engagements devez-vous prendre pour en bénéficier ? [Bercy info du 14 Lire la suite](#)

## **Procédure de sauvegarde : sauver son entreprise tout en continuant son activité**

Les dirigeants attendent souvent le dernier moment pour demander l'ouverture d'une procédure collective...au risque de le faire trop tard. Focus sur la procédure de sauvegarde, procédure méconnue qui se situe en amont de la cessation des paiements et qui est souvent boudée par les dirigeants. [Chef d'entreprise du 21 Lire la suite](#)

## **Vente : qu'est-ce qu'un vice caché ?**

Lors de l'achat d'un produit, le vendeur doit légalement garantir son client contre les vices cachés. Si le produit est affecté d'un tel défaut, le client a alors le droit de demander l'annulation de la vente ou le remboursement partiel. Mais quand peut-on parler d'un vice caché ? [Chef d'entreprise du 24 Lire la suite](#)

## **Jurisprudence : quand un apport en compte courant est déclaré anormal par les juges**

Tenter de sauver sa société du redressement judiciaire en faisant un apport en compte courant d'associé, c'est bien. Mais encore faut-il que cet apport ne soit pas déclaré anormal par les juges... [La lettre du gérant du 24 Lire la suite](#)

---

## **BANQUE/FINANCE**

### **Financement des entreprises en PACA**

Financer son projet de création ou de développement d'entreprise est réalisable, à condition de respecter un certain nombre de critères. Pour aider les dirigeants et les créateurs qui ont un besoin de trésorerie ou ont un projet d'investissement, la société aixoise d'expertise financière [Horizon Gestion Finance](#) propose « Finance

Plus ». Dédié aux TPE et PME de la région, ce service a pour objectif de trouver des solutions de financement adaptées à chaque entreprise. [Plus d'info](#)

### **PGE : Encadrement du taux**

TPE et PME, vous pouvez étaler sur 6 ans le remboursement de votre prêt garanti par l'État. Le taux de ce prêt vient d'être encadré. De quel taux pourriez-vous bénéficier ? [Bercy info du 14 Lire la suite](#)

### **Comment optimiser sa trésorerie ?**

Pour se développer, pour affronter les périodes creuses ou les périodes de fort investissement, il est préférable qu'une entreprise présente une trésorerie saine. Comment optimiser sa trésorerie et quelles procédures mettre en place pour détecter toutes les sources d'économie ? [Artisans du 28 Lire la suite](#)

### **Le PGE : un dispositif prudemment utilisé par les entreprises**

Le dispositif des Prêts Garantis par l'Etat a permis à un grand nombre d'entreprises de faire face à une situation sanitaire et économique sans précédent. Après une reprise de l'activité cet été, les entreprises se focalisent aujourd'hui sur " l'après ". [Chef d'entreprise du 30 Lire la suite](#)

## **ECO-GENE**

### **Plan de relance de l'économie : focus sur les principales mesures concernant les entreprises**

Le gouvernement a présenté, le 3 septembre dernier, le plan de relance qui vise à redresser l'économie française. Doté de 100 milliards d'euros, ce plan comprend de très nombreuses mesures, parmi lesquelles certaines intéressent directement les entreprises... [La lettre du gérant du 10 Lire la suite](#)

### **Assurance : les entreprises se préparent à de fortes hausses de prix**

Les entreprises signalent un net durcissement des négociations avec leurs assureurs qui augmentent les prix, baissent les franchises ou encore réduisent le montant de leurs garanties sur la plupart des lignes, sur fond de crise sanitaire. [Les Echos du 22](#)  
Non au re confinement économique !

### **Jouons collectif pour faire face à l'urgence sanitaire et économique**

Face aux mesures de fermetures annoncées par le gouvernement des établissements de la métropole Aix Marseille Provence, l'UPE13 qui apporte son soutien aux professionnels de l'UMIH 13, demande l'organisation d'une table-ronde de concertation en présence des élus politiques locaux, des acteurs économiques et du Premier Ministre afin de prendre des décisions conformes à la réalité de la situation sanitaire, transparentes, coordonnées, cohérentes, et réfléchies. [CP UPE13 du 25](#)

### **ARDAN : soutient le développement des entreprises et s'investit dans la relance d'activité.**

Mise en place depuis 2002 par la région Provence Alpes Côte d'Azur, le dispositif ARDAN accompagne les TPE et PME dans leur phase de développement (structuration interne, démarche qualité, nouveau marché, nouveau produit/service, ouverture à l'export...), qui nécessite l'arrivée d'une nouvelle compétence. Co financé par la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, et en partenariat avec le CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers), l'objectif du dispositif est de développer la confiance dans le potentiel du projet et entre les acteurs, et d'offrir des garanties supplémentaires de concrétisation et de pérennisation du projet et de l'emploi. [CP CNAM du 29](#)  
[Plus d'infos : http://www.cnam-paca.fr/ardan](http://www.cnam-paca.fr/ardan)



#### **ECO-FLASH**

Est une publication d'Horizon Gestion Finance.

« Société d'expertise spécialisée en création, gestion et financement de trésorerie d'entreprises »

Toute reproduction à des fins commerciales est interdite. Directeurs de la publication Patrick C. Michel/Maylis Pion-Goureau.

#### **Contact**

HGF 930, rte de St Canadet 13100 Aix en Pce 04.42.24.15.09  
[www.tpepme.fr](http://www.tpepme.fr) - [contact.hgf@orange.fr](mailto:contact.hgf@orange.fr)